



A Sysmex Group Company

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de :
Canada SIMDUT 2015 qui comprend la Loi sur les Produits Dangereux (LPD) modifiée et
le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD)

Date d'émission 22-janv.-2024

Date de révision 22-janv.-2024

Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Hybridisation Solution

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit HA **** / HB **** / HI ****

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire
À usage professionnel seulement

Restrictions d'utilisation Aucun connu

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

Oxford Gene Technology Inc.
(North America office)
520 White Plains Road, Suite
500
Tarrytown, NY 10591
USA
914 467 5285

Adresse du fabricant

Cytocell Ltd., Oxford Gene Technology
418 Cambridge Science Park, Milton Road,
Cambridge
CB4 0PZ, Royaume-Uni
T: +44 (0)1223 294048
probes@cytocell.com
http://www.ogt.com

Courriel support@ogt.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence 914 467 5285

2. Identification des dangers

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette)

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

Autres renseignements

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

3. Composition/information sur les ingrédients**Substance**

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Formamide	75-12-7	<70	-	
Dextran sulfate sodium	9011-18-1	10 - <15	-	

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux	Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.
Inhalation	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Irritation de la peau. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Sensation de brûlure.
Effets d'une exposition	Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté. Peut nuire au fœtus. Peut causer des effets néfastes sur le système reproducteur, comme des anomalies congénitales, des fausses couches ou la stérilité.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
-------------------	------------------------------------

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Poudre chimique sèche, CO2, mousse antialcool ou eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Aucun renseignement disponible.
Produits de combustion dangereux	La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs, Oxydes de carbone, Oxydes de sodium, Oxydes d'azote (NOx), Cyanure d'hydrogène, Ammoniac.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité au choc	Aucun.
Sensibilité à la décharge électrostatique	Aucun.

**Équipements de protection
spéciaux et précautions spéciales
pour les pompiers**

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence****Précautions personnelles**

S'assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé.

Autres renseignements

Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**Méthodes de confinement**

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Absorber avec une matière absorbante inerte (par ex., sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois).

Méthodes de nettoyage

Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Laver à fond après manutention. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

**Prévention des dangers
secondaires**

Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. Manutention et stockage**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Conseils sur la manutention
sécuritaire**

Porter un équipement de protection individuelle. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**Conditions d'entreposage**

Tenir à l'écart des produits incompatibles. Garder sous clef. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Formamide 75-12-7	TWA: 10 ppm TWA: 18 mg/m ³ Sk*	TWA: 10 ppm Sk*	TWA: 10 ppm Sk*	TWA: 10 ppm TWA: 18 mg/m ³ Skin

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse
--------------	----------	-------------------	-------------------------	-----------------

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse
Formamide	TWA: 1 ppm Sk*	TWA: 10 ppm Sk*	TWA: 1 ppm Sk*	TWA: 1 ppm Sk*

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
Formamide	TWA: 10 ppm STEL: 15 ppm Sk*	TWA: 1 ppm	TWA: 10 ppm STEL: 15 ppm Skin	TWA: 20 ppm TWA: 30 mg/m ³ STEL: 30 ppm STEL: 45 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage En cas de risques d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables. S'assurer de ne pas excéder le temps de protection du matériau du gant. Se référer au fournisseur du gant pour des renseignements sur le temps de protection pour un type de gants en particulier.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

9. Propriétés physiques et chimiques**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	
État physique	Liquide
Couleur	Varie
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH		Non applicable
Point de fusion / point de congélation		Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition		Aucune donnée disponible
Point d'éclair	154 °C / 309.2 °F	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible
Inflammabilité		Non applicable

Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non applicable
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non applicable
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible

Autres renseignements

Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV	Aucun renseignement disponible
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Matières incompatibles	Acides forts, Bases fortes, Agents oxydants forts, Trioxyde de soufre, Métaux.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx), Oxydes de silicium, Cyanure d'hydrogène, Ammoniac.

11. Données toxicologiques**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (sur la base des composants). Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation cutanée. (sur la base des composants).
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la

diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Irritation de la peau. Rougeurs. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Formamide 75-12-7	= 5577 mg/kg (Rat)	= 6 g/kg (Rabbit)	> 21 mg/L (Rat) 4 h
Dextran sulfate sodium 9011-18-1	= 20600 mg/kg (Rat)	-	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérrogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Formamide 75-12-7	A3	-	-	-

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérrogène chez l'animal

Toxicité pour la reproduction Peut nuire au fœtus. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Non considéré comme nocif pour la vie aquatique.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Formamide 75-12-7	EC50: >500mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus) EC50: >500mg/L (96h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =9135mg/L (96h, Brachydanio rerio)	-	EC50: >500mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistence et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Formamide 75-12-7	-0.82

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMD Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1 Instabilité 0 Dangers particuliers -
HMIS Risques pour la santé 2 * Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle X
 Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

TBP: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)

STOT : Toxicité pour certains organes

cibles

ETA : Estimation de la toxicité aiguë

CL50 : Concentration létale 50

DL50 : Dose létale 50

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	Sk*	Désignation de la peau
**	Désignation de danger	+	Sensibilisants

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

Agence de protection de l'environnement

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique

Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 22-janv.-2024

Date de révision 22-janv.-2024

Note de révision Libération initiale.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet

sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique